



## Comment faire baisser le bénéfice de son entreprise ?

**Comment faire baisser le bénéfice de son entreprise ? Comment baisser le résultat de sa SARL, SAS ou SASU pour réduire l'impôt sur les sociétés ? Comment faire baisser son chiffre d'affaires pour payer moins d'impôts ?**

La fin de l'année approche, vos comptes sont peut-être déjà arrêtés, la préparation du bilan est peut-être même en cours, et vous vous attendez à **un bénéfice élevé**.

C'est une bonne nouvelle, mais vous auriez aimé déclarer un bénéfice moins important afin de payer **moins d'impôts sur les sociétés...** Voyons ce qu'il est possible de faire.

Tout d'abord, si la date de clôture est dépassée, il vous sera très difficile d'ajuster le bénéfice à la baisse. En effet, il n'est pas possible d'intégrer des opérations a posteriori, ni de modifier la date des factures ou des pièces comptables : cela serait considéré **comme un faux**, puni par la loi. Rappelons que les principes de la comptabilité sont la régularité, la sincérité et l'**image fidèle**.

Il faudra donc, dans la mesure du possible, **anticiper** le niveau des bénéfices suffisamment à l'avance, par exemple en produisant un **bilan intermédiaire** en cours d'année. Un niveau de **trésorerie** élevé pourra aussi vous alerter, même si la trésorerie n'est pas toujours représentative de la rentabilité.

**Voir aussi nos articles :**

- [L'impôt sur les sociétés : définition, calcul et réforme en cours](#)
- [Les acomptes sur dividendes : comment ça marche ?](#)

**Faire baisser le bénéfice de son entreprise pour payer moins**

## d'impôt : bonne ou mauvaise idée ?

Il peut être tentant de faire baisser artificiellement le bénéfice de son entreprise pour payer moins d'IS. **Mais cette pratique peut se révéler défavorable à plusieurs titres :**

- elle pourrait vous poser problème en cas de contrôle fiscal,
- elle diminue vos possibilités de vous rémunérer sous forme de **dividendes**,
- elle pourrait jouer contre vous en cas de demande de crédit ou de revente de votre entreprise : en effet, sa valeur et sa santé seront appréciées en fonction **sa capacité à générer des bénéfices**, si possible sur plusieurs années consécutives.

En déclarant des bénéfices artificiellement minorés, vous pourriez donc au final détruire de la valeur et perdre de l'argent.

*A présent, voici les principaux moyens de faire baisser le bénéfice de votre entreprise.*

## Comment faire baisser le bénéfice de son entreprise ? Les différents moyens.

**Voici les meilleurs moyens pour faire baisser le bénéfice de son entreprise et diminuer mécaniquement l'IS :**

- **Réduire l'activité et le chiffre d'affaires.** C'est un moyen radical de baisser ses bénéfices, envisageable uniquement s'il ne met pas en péril l'entreprise. Un artisan pourra par exemple ralentir son activité en fin d'année, ce qui lui permettra aussi de se préserver physiquement.
- **Investir.** Les investissements feront baisser automatiquement le bénéfice imposable par le jeu des immobilisations amorties. Mieux encore, certains investissements peuvent passer directement en charge déductible, sans **amortissement** (recherche et développement notamment). Investir est un bon choix, permet de préparer l'avenir et d'augmenter la valeur de l'entreprise.
- **Provisionner.** Les **provisions** permettent d'anticiper des risques et des charges, par exemple des factures non parvenues. Elles doivent être justifiées pour ne pas être redressées fiscalement. De plus, cette méthode d'optimisation ne fera de créer un décalage temporaire de bénéfices.
- **Dépenser.** Il y a de bonnes dépenses, par exemples celles qui consistent à réduire les risques (assurances) ou à mieux connaître son marché et ses clients (études, sondages, mesure de la satisfaction...).
- **Profiter des crédits d'impôt.** Les crédits d'impôt permettent d'agir directement sur l'IS : **crédit d'impôt recherche**, crédit d'impôt innovation, crédit d'impôt apprentissage, etc.
- **Augmenter sa rémunération.** Se verser une meilleure rémunération permet de bénéficier d'un meilleur revenu, mais aussi d'une meilleure protection sociale. Les cotisations sociales augmenteront elles aussi, ce qui fera baisser le bénéfice et donc l'IS.
- **Faire passer sur l'entreprise des frais habituellement payés à titre personnel.** Mais attention à l'abus de bien social ; là encore les choix doivent être justifiés.
- **Se verser des indemnités kilométriques.** Voir notre article **[Le remboursement des frais kilométriques du chef d'entreprise.](#)**
- **Faire des dons.** L'achat de biens culturels ou le don à des oeuvres d'intérêt général pourra donner lieu à des réductions d'impôt sur les sociétés. Cela pourra aussi jouer favorablement sur l'image de l'entreprise.

Enfin il existe d'autres moyens de faire baisser le bénéfice de son entreprise, **clairement illégaux donc très fortement déconseillés** :

- Vendre au noir,
- Jouer sur l'état des stocks, afin de montrer une variation impactant défavorablement le résultat de l'entreprise.

***Un conseil : Demandez conseil à votre expert-comptable pour faire les bons choix et rester dans la légalité !***

## **Déclarez votre activité directement en ligne.**

WikiCréa a sélectionné **Legalstart** pour vos formalités de création d'entreprise en ligne. **Pourquoi Legalstart ?** Tout simplement parce qu'il s'agit de l'offre la plus complète et la moins chère du marché.  [Cliquez ici pour en savoir plus et débiter vos démarches en ligne.](#)

## **Des outils Excel pour gérer votre petite entreprise (gratuit).**

**WikiCréa met à votre disposition des outils Excel gratuits :**

- un modèle de **plan financier**, facile à compléter :  [cliquez ici pour y accéder.](#)
- un **facturier** permettant d'établir devis et factures :  [cliquez ici pour y accéder.](#)
- un **suivi de trésorerie** :  [cliquez ici pour y accéder.](#)